

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2024-02-21-01

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un février, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A., M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoints, Mme MOA K., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme WILK I., M. BENET M. ; M. NOVICK C., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. LEROY E ; M. PETIT., M. SERAFFIN JC.

Etaient absents excusés : M. BREARD D. (pouvoir à Mme LEFEBVRE B.) ; Mme POIS MB ; Mme POIS L ; M. BARUT H.

Etaient absents : M. AVRIL V. ; M. COUAILLET T ; Mme BOUCLON S., M. WINTER G., Mme BREARD A.

Date de convocation : 15/02/2024

Date d'affichage : 15/02/2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18

Votants : 19

M. Emmanuel Leroy a été désigné secrétaire de séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ET TENUE DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Rapporteur : M. BEAUCAMP Loïc

Conformément aux dispositions de l'Art. L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de plus de 3500 habitants, le débat sur les orientations budgétaires doit se dérouler dans les deux mois précédant l'examen du budget de l'exercice.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Prend acte de la tenue du débat faisant suite à la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2024 pour la commune de Saint-Nicolas d'Aliermont.

ANNEXE 1 : Rapport d'orientation budgétaire pour 2024

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures,
Le 21/02/2024

Le Maire, Blandine LEFEBVRE



Le secrétaire de séance, Emmanuel LEROY

